



Direction départementale des territoires de la Sarthe
Service eau-environnement

Information du public sur l'approbation du document d'objectifs du site Natura 2000 « forêt de Sillé »

Note de présentation

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté et la fragilité des espèces sauvages, animales et végétales présentes et de leurs habitats. En Sarthe le réseau Natura 2000 compte 12 sites, représentant 5,5 % du territoire du département.

Le document d'objectif, DOCOB, d'un site Natura 2000 définit les orientations de gestion, les mesures destinées à conserver ou à rétablir dans un état favorable à leur maintien à long terme les habitats et les espèces et prévues à l'article L.414-1 du code de l'environnement, les modalités de leur mise en œuvre et les dispositions financières d'accompagnement.

Le DOCOB du site Natura 2000 « forêt de Sillé » a été rédigé par le parc naturel régional Normandie-Maine et validé par le comité de pilotage du site le 12 décembre 2005. Le préfet de la Sarthe l'a rendu opérationnel par note en date du 15 juin 2006. Néanmoins l'article R.414-8-4 du code de l'environnement modifié par le décret n°2008-457 du 15 mai 2008 relatif aux sites Natura 2000 prévoit une approbation du préfet par arrêté préfectoral. C'est l'objet du présent projet d'arrêté qui complète également ce DOCOB par l'ajout d'une charte validée par le comité de pilotage le 1^{er} juin dernier.